

Briquet représentant un sujet.

Société anonyme dite : COMPTOIR GÉNÉRAL DU FUMEUR résidant en France (Seine).

Demandé le 30 avril 1958, à 14^h 56^m, à Paris.

Délivré le 27 juillet 1959. — Publié le 14 janvier 1960.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

Le Mannekenpiss, la bien populaire statue belge, a inspiré d'innombrables « articles de Paris ».

L'invention vise, à titre de produit industriel nouveau, un briquet caractérisé par le fait que le couvre-mèche-éteignoir est constitué par l'un des bras de la statuette, bras qui pivote autour d'un axe placé à la hauteur de l'épaule.

D'autres particularités et avantages de l'invention apparaîtront au cours de la description qui va suivre, laquelle, faite en référence au dessin annexé donné à titre d'exemple non limitatif, fera bien comprendre comment la présente invention peut être mise en pratique, les particularités qui ressortent tant du texte que du dessin faisant, bien entendu, partie de celle-ci.

La figure unique représente en perspective l'objet de l'invention.

Comme on le voit le corps 1 du Mannekenpiss sert de réservoir de combustible; il est garni de coton et parcouru par une mèche 2 qui en sort à la partie inférieure par un orifice 3. La tête 4 sert ou dissimule le bouchon de remplissage. Le bras 5 articulé sur le corps par un axe horizontal 6 se soulève et se rabat afin de constituer le couvre-mèche-éteignoir.

Le conduit porte-pierre 7 est foré dans l'une des jambes et débouche sous le pied en 8. La pierre 9 poussée par le ressort 10 appuie contre la meule 11 partiellement encastrée dans le corps et émergeant par une fente 12 sur la face dorsale dudit corps 1.

La disposition de ces éléments, inhabituelle pour un briquet, permet de réaliser un ensemble nouveau particulièrement apte à être dissimulé dans une statuette à forme humaine et notamment dans le « Mannekenpiss ».

Cette disposition permet en outre une mise à feu spéciale, le pouce appliquant contre les pieds, l'index actionnant la meule.

RÉSUMÉ

L'invention comprend notamment, à titre de produit industriel nouveau, un briquet se présentant sous l'aspect du Mannekenpiss comportant les caractéristiques suivantes prises isolément ou en combinaison :

1° Le couvre-mèche-éteignoir est constitué par un des bras de la statue, bras qui pivote autour d'un axe placé à la hauteur de l'épaule;

2° Le corps sert de réservoir et la mèche en sort par une partie inférieure, le remplissage étant effectué par la tête;

3° Le conduit porte-pierre est foré dans la jambe et débouche sous le pied.

4° La molette est partiellement encastrée dans le corps et émerge dans la partie dorsale.

Société anonyme dite :
COMPTOIR GÉNÉRAL DU FUMEUR.

Par procuration :

René-G. DUPUY et Jean-M.-L. LOYER.

